

MÉMOIRE SUR LA RÉFORME DU CURRICULUM ET DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Présenté par la Fondation Lucie et André Chagnon
au Conseil supérieur de l'éducation
31 octobre 2013



La Fondation Lucie et André Chagnon remercie le Conseil supérieur de l'éducation d'avoir fait un appel de mémoires sur la réforme du curriculum et des programmes d'études.

Si la Fondation a répondu présente à cet appel, c'est qu'elle se sent concernée par la persévérance et la réussite éducative des jeunes Québécois.

La Fondation n'a toutefois pas toute la compétence pour intervenir sur chaque question du document d'information et de consultation que le Conseil lui a fait parvenir. Elle concentrera ses remarques sur certains aspects du curriculum, essentiellement contenus dans les questions sur les fondements et les réformes au préscolaire, au primaire et au secondaire. Ces questions rejoignent les préoccupations de la Fondation.

Avec la permission du Conseil, la Fondation souhaite d'abord présenter les objectifs qu'elle poursuit, la cible qu'elle s'est donnée, ses critères de réussite et les stratégies qu'elle privilégie, pour mieux camper le terrain sur lequel elle intervient.

1. La réussite éducative

La réussite éducative des jeunes est la cible retenue par la Fondation pour prévenir la pauvreté. Elle souligne la nécessité d'avoir une perspective élargie de la réussite et de tenir compte des obstacles rencontrés, notamment en milieu défavorisé.

Les réformes des curriculums et des programmes d'études traduisent les choix faits par l'État, à une époque donnée, quant aux savoirs à acquérir, aux compétences à maîtriser et aux comportements à adopter par les jeunes pour devenir des citoyens à part entière de la société dans laquelle ils vont s'intégrer. La réforme du curriculum des années 70 comportait des programmes-cadres, celle des années 80, des programmes par objectifs et celle des années 2000, des programmes par compétences.

Mais ces choix s'actualisent dans des établissements où les jeunes ne sont pas tous égaux devant les exigences scolaires et où les éducateurs doivent tenir compte de leurs capacités.

C'est pourquoi la mission de la Fondation consiste à agir sur les conditions permettant aux familles avec enfants et aux jeunes d'acquérir une autonomie économique, tout en favorisant leur intégration et leur participation à la société.

Nous définissons la réussite éducative comme étant le développement du plein potentiel de l'enfant, dès son plus bas âge, afin que devenu adulte il soit instruit, qualifié, habile socialement et qu'il privilégie des comportements sains.

Cette définition rejoint les objectifs de la dernière réforme du curriculum.

2. Des obstacles réels

L'implantation d'un curriculum et des programmes d'études se confronte à l'épreuve du réel, le réel proprement scolaire et celui du milieu de vie des jeunes.

Ainsi la pauvreté et ses effets – l'exclusion et l'isolement des parents, l'insécurité alimentaire, les mauvaises conditions de logement, un milieu de vie défavorable – risquent de constituer un frein au développement de l'enfant et un obstacle majeur à sa réussite éducative.

En ignorant l'existence de ces obstacles, on court le risque d'agir sur une seule catégorie des déterminants de la réussite, soit les déterminants personnels, au détriment des autres, et de faire porter aux jeunes seuls le poids de leur réussite. Ainsi, la lecture qu'on fait des déterminants de la réussite a un impact direct sur le choix des modes d'intervention, même à l'intérieur des établissements scolaires et des milieux à cibler.

Or les recherches démontrent que la situation des enfants vivant dans des milieux pauvres est souvent associée à des problèmes de santé et à des retards de développement, à des problèmes émotionnels et de comportement et à des difficultés scolaires.

Ces enfants sont de trois à quatre fois plus nombreux à accuser des retards scolaires au primaire et au secondaire, deux fois plus nombreux à éprouver des problèmes d'apprentissage et trois fois plus nombreux à présenter des troubles graves de comportement au secondaire. Ils sont, par conséquent, moins nombreux à obtenir leur diplôme d'études secondaires.¹

Enfin, les systèmes impliqués dans la réussite éducative ne sont pas que scolaires, mais touchent également la famille, le milieu de vie, la communauté et la société en général. Plus spécifiquement, parmi les facteurs-clés de la réussite éducative qui concernent l'école, il y a l'environnement socioéducatif, la qualité du corps enseignant, la relation entre les élèves et les enseignants, le niveau des attentes à l'endroit des élèves et le système d'encadrement et de soutien des élèves.²

C'est pourquoi la Fondation se demande si la définition du curriculum ne devrait pas inclure, comme conditions du succès de son implantation, l'organisation scolaire avec les éléments que nous venons d'identifier.

3. Les fondements de la réforme

La Fondation souligne son adhésion aux fondements de la dernière réforme du curriculum qui concordent avec ses propres principes :

- L'éducabilité de tous les enfants, puisque nous récusons l'exclusion;
- La réussite du plus grand nombre qui est, en fait, la cible retenue par la Fondation;
- Les parents et la communauté comme partenaires de la réussite puisque, parmi les résultats attendus de ses interventions, l'engagement, la concertation et l'habilitation des communautés à prendre en charge le développement des enfants arrivent en tête de liste;
- La nécessité pour l'école de préparer les jeunes à devenir des citoyens à part entière, puisque la participation sociale est identifiée par la Fondation comme étant un critère de réussite des initiatives qu'elle soutient.

4. Le curriculum

Le Conseil ne semble pas remettre en question la définition du curriculum du rapport *Réaffirmer l'école* selon laquelle le terme curriculum désigne « l'ensemble des dispositifs qui, dans le système scolaire, doit assurer la formation des élèves ». La Fondation croit aussi que la notion de curriculum englobe les contenus de formation, les grilles-matières, le temps d'enseignement et la diversification des cheminements des élèves.

¹ Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec, p.21

² Document de recherche sur la réussite éducative préparé à l'intention de la Fondation Lucie et André Chagnon, octobre 2012

La Fondation ne se prononce pas sur les éléments constitutifs du curriculum, sauf sur deux questions.

La première est une demande d'ajouter l'organisation scolaire comme élément constitutif du curriculum et comme vecteur important de son implantation. En effet, les intentions d'origine de la réforme ne seront respectées que si les conditions suivantes sont réunies :

- Les cycles d'enseignement sont organisés en fonction d'une prise en charge collective par le personnel enseignant;
- Le personnel est appelé à un développement professionnel et continu;
- L'exercice de la marge de manœuvre relative au temps d'enseignement ne réserve pas la portion congrue aux matières autres que le français et les mathématiques;
- Le découpage du temps d'enseignement se fait pour favoriser d'abord les apprentissages des élèves et non pour égaliser les tâches des enseignants.

Par ailleurs, alors qu'il y a présentement plus de jeunes que d'adultes en formation générale des adultes et plus d'adultes que de jeunes en formation professionnelle, il y aurait intérêt à examiner les taux de réussite et de diplomation dans les deux secteurs. Il est nécessaire de revoir le bien-fondé des choix qui ont mené à cette situation. De même, la proportion de jeunes qui sortent du secteur des cheminements particuliers, au secondaire, pour réintégrer un cheminement régulier est si faible qu'il y a lieu de se demander s'il ne s'agit d'une antichambre menant directement au décrochage scolaire. En fait, les cheminements des élèves ayant un diagnostic officiel ou présentant de graves difficultés d'apprentissage mériteraient d'être examinés plus en profondeur, d'autant plus que leur hausse est importante, ce au secondaire, au collégial et même à l'université.

La deuxième question que soulève la Fondation est celle de l'importance du domaine général de formation sur la santé et le bien-être.

L'adoption de comportements sains chez les jeunes est aussi un critère de réussite des interventions que la Fondation soutient depuis maintenant une dizaine d'années. Le problème endémique de l'inactivité, voire de la sédentarité et de l'obésité chez les jeunes, justifie la prise en charge de cette préoccupation dans le curriculum au même titre que le vivre-ensemble et l'éducation citoyenne d'ailleurs.

5. Des objets spécifiques

À propos de la deuxième question posée par le Conseil, la Fondation aimerait intervenir sur quatre objets spécifiques : la petite enfance, les transitions scolaires que vivent les jeunes, la psychomotricité ou le développement moteur et l'activité physique.

En ce qui a trait à la petite enfance, ce n'est que depuis 15 ans que la maternelle à temps plein existe, alors que la maternelle à 4 ans est encore à mi-temps, nonobstant le projet actuel de la porter à temps plein dans les milieux défavorisés. La politique familiale qui a entraîné la création des centres de la petite enfance remonte, elle aussi, à 15 ans.

Ces progrès, somme toute récents, ne peuvent faire oublier que beaucoup d'enfants encore aujourd'hui, surtout en milieu défavorisé, n'ont pas accès à un service de garde éducatif. La

Fondation identifie une entrée scolaire réussie comme un jalon important de la réussite éducative. Il faut donc redoubler d'efforts pour que chaque enfant reçoive une offre de services adaptée à ses besoins, dans sa communauté.

Les transitions scolaires ne sont souvent perçues que comme des dispositifs administratifs, pour gérer les flux de clientèle étudiante et organiser le transport scolaire en conséquence. Les élèves vivent ces transitions tout autrement, même lorsqu'ils changent de cycle à l'intérieur d'une même école. La transition est autrement plus importante entre l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, entre l'école primaire et l'école secondaire et entre les deux cycles du secondaire, charnière où commence à se manifester le décrochage scolaire. Ces transitions appellent des collaborations plus soutenues entre les éducateurs et les enseignants de tous les niveaux, collaborations qui devraient impliquer les parents. Beaucoup d'initiatives positives ont vu le jour ces dernières années, mais de telles initiatives auraient avantage à être systématisées.

La Fondation a constaté, à travers l'expérience de Québec en forme dans les écoles primaires, que plusieurs enfants accusent un retard dans leur développement moteur, ce qui constitue un frein à leur réussite scolaire. Cette question n'était pas prise en charge par le personnel scolaire parce qu'il n'avait pas été formé à cet effet. Québec en forme, en collaboration avec des chercheurs et des enseignants, a développé une expertise imposante en cette matière depuis une dizaine d'années, expertise qui devrait être transférée à tout le personnel scolaire et intégrée dès l'étape de la formation des maîtres dans les universités.

La situation de l'activité physique dans la vie des jeunes est assez dramatique, comme nous l'avons souligné. Même pendant les cours d'éducation physique et les récréations, on est porté à restreindre l'activité physique. Ne considérant que ces deux réalités, une étude a démontré que l'exercice physique occupe une place limitée dans les cours eux-mêmes, une fois comptés les déplacements, l'habillement approprié, la prise des présences et la mise à disposition de l'équipement. Cela en supposant que les deux heures hebdomadaires prévues soient respectées. Des établissements ont même amputé la journée scolaire d'une récréation pour raccourcir la journée scolaire. Ces carences desservent assurément les élèves et on doit y remédier. Il faudrait adopter, et considérer comme non négociable, le concept d'une heure d'activité physique par jour, incluant les cours d'éducation physique et toutes les plages disponibles dans les écoles pour encourager l'activité physique. D'autres systèmes scolaires dans le monde y arrivent et les bénéfices pour l'apprentissage des élèves y sont réels.

Conclusion

Le curriculum n'est pas à proprement parler un facteur de réussite pour les jeunes. Mais il donne de la substance à cette réussite, par les contenus de formation qu'il décline. L'implantation du curriculum, en revanche, peut devenir un facteur de réussite pour les jeunes si elle se déroule uniformément et si elle est accompagnée des ingrédients-clés que sont la formation du personnel, l'expérimentation assistée et le monitoring régulier. Mais en supposant que ces conditions soient toutes réunies, ce qui n'a pas été le cas, d'autres stratégies demeurent essentielles pour amener les jeunes à la réussite.

En premier lieu, l'adoption par chaque commission scolaire et chaque établissement d'une approche systémique, où les dispositifs administratifs et pédagogiques convergent et se complètent. Certains milieux y sont arrivés, en ciblant des élèves candidats au décrochage.

Plans stratégiques où la diminution du décrochage est une priorité, gestion par plan de travail annuel, utilisation des résultats pour l'adaptation des interventions, suivi mensuel des décrocheurs, connaissance des caractéristiques de ceux-ci, implantation progressive d'un suivi des résultats scolaires des élèves du primaire et du secondaire, implantation de mesures pour faciliter le passage du primaire au secondaire, de mesures visant à mieux communiquer avec les parents dès l'entrée à la maternelle, voilà autant de stratégies et de mesures efficaces.

On cherche aussi des mesures visant à modifier des aspects de l'environnement des jeunes à risque, mesures documentées, qui s'inscrivent dans la durée et qui tiennent compte des caractéristiques des élèves, des intervenants et de l'établissement.

Il faut aussi aller plus loin dans le soutien apporté aux élèves présentant une déficience ou un problème d'apprentissage ou de comportement, dès que les symptômes se présentent et souvent bien avant l'entrée à l'école. C'est d'un véritable système de protection sociale, éducative et affective dont ces jeunes ont besoin pour entreprendre ou continuer leur parcours scolaire. La présence des parents est essentielle dans ce système. On a beaucoup institutionnalisé la présence des parents dans les établissements scolaires, au point de leur donner la majorité dans les conseils d'établissement, mais on doit aussi associer chaque parent au développement de son enfant. Et chaque milieu de vie aussi.

Une certaine ouverture à la communauté s'est traduite par la présence de deux représentants de la communauté dans les conseils d'établissement, mais il faudrait arriver à un point où toute la communauté mettrait ses ressources à la disposition des enfants.

La Fondation a voulu marquer son appui aux fondements généraux de la réforme et insister sur certains de ses aspects particuliers qui rencontrent ses préoccupations.

Elle a aussi voulu rappeler que, si moderne soit-il, le curriculum doit être implanté dans des conditions gagnantes et que, pour le profit du développement des enfants et des jeunes, ceux-ci doivent être gardés à l'école et accompagnés vers la réussite selon leurs besoins.